



CSE EXTRA du 28 Avril

Ils veulent nous flexibiliser

Issoire, le 28 Avril 2020.

Ordre du jour : Avis du CSE sur le Plan d'Action Santé, Sécurité et Environnement

- Présentation des résultats Sécurité du premier trimestre
- Situation Covid 19 sur l'usine
- CR de la CSSCT du 27 avril :
 1. Conditions de dé confinement (éléments sanitaires, procédures,)
 2. Risques Psycho-sociaux et QVT dans le cadre de l'épidémie
- Point sur la continuité de l'activité et les premières hypothèses de dé confinement
- Point sur l'activité partielle
- Questions diverses liées à la situation Covid-19 pour notre usine.

1. Avis du CSE sur plan d'action santé, sécurité et environnement.

Nous n'avons pas donné un avis sur le passe de la direction car un CSE en mode dégradé ne représente pas la représentativité de l'entreprise. C'est pour cette raison que nous avons demandé à Baudry de faire un CSE avec l'ensemble des membres.

2. Présentation résultats sécurité du premier trimestre.

2 accidents du travail sur le 1^{er} trimestre (un en Fonderie Lithium et un en Fonderie traditionnelle). Cyrille participera au 8D le jeudi 30 Avril, le salarié de la fonderie traditionnelle à des brûlures suite à l'explosion du métal.

3. Compte rendu CSSCT du 27 Avril 2020.

→ **Conditions de dé confinement (éléments sanitaires, procédures).**

La direction a fait une présentation du protocole de dé confinement sur les masques, le gel, le nettoyage des locaux et les 4 heures de formation qui seront faites aux salariés à la reprise. Des compléments arriveront la semaine prochaine. **Les salariés malades ou à risques, passeront par le dispensaire avant de reprendre ou pas le travail.**

→ **Risques psycho-sociaux et QVT.**

Rien de nouveau sur ces deux sujets que la direction a mis en place par obligation et non par conviction. La seule chose qui ne semble pas être mise à jour depuis l'arrivée du coronavirus c'est le document unique, que la direction doit nous communiquer rapidement. Nous resterons vigilants sur le sujet.

4.Continuité de l'activité et les premières hypothèses de dé confinement.

Rapidement et avant la date magique du 11 Mai, les salariés recevront un courrier de la direction et seront contactés par celle-ci pour :

- 1. Rester au chômage partiel.**
- 2. Rester en télétravail.**
- 3. Revenir au travail.**

Pour les salariés qu'elle compte réquisitionner (52 personnes), pour ne pas revenir au travail il faudra soit justifier d'être en maladie, soit justifier d'être en garde d'enfant qui bascule en chômage partiel à partir du 1^{er} Mai.

Pour celles et ceux qui resteront par choix des INCOMPÉTENTS qui nous gèrent en chômage partiel, la direction n'aura pas à justifier son choix « démocratique ».

A partir du 4 mai pour le personnel réquisitionné détails :

- **Lithium entre 4 et 8 salariés horaires sur tranche 1 (5H/13H et 13H/21H) sur tranche 2 (6H/14H et 14H/22H).**
- **Fonderie traditionnelle équipes 2 (2 sur les fours et 2 sur la B116).**
- **Tôlerie 16 personnes.**
- **ATF 20 personnes.**
- **Filage 4 personnes.**

Au-delà de la réquisition, comme en temps de guerre, nos dirigeants sans aucun respect de la loi modifient les horaires de l'entreprise, nous allons donc interpeller une nouvelle fois l'inspection du travail.

L'objectif de cette démarche scandaleuse dans une entreprise qui fait de grands « discours » sur les risques psycho-sociaux et la QVT, c'est de mettre la vie d'encore plus de salariés en danger. Ils ne voient que la production qui devrait passer à 75% en mai et à 80% en juin pour rattraper les 4500T de retards des clients, pour certains qui vendent des avions qui ne volent pas.

Ils font du 11 mai l'arrivée de la super flexibilité sans prendre en compte que le gouvernement (**le leur**), devrait faire de nouvelles annonces sur le dé confinement le 07 Mai.

Pour finir, ils vireraient après avoir mis leurs vies en danger depuis le 19 Mars une grande partie des intérimaires et basculeraient une grande partie des équipes WE en postes. Ils souhaiteraient profiter de l'occasion pour malaxer les salariés postés, la totale.

5. Point sur l'activité partielle.

Nos dirigeants laissent entendre qu'ils souhaitent maintenir jusqu'au 30 juin (voir plus ?) des salariés au chômage partiel. Ils vont par « solidarité » pomper au maximum l'argent gratuite de la collectivité. Ils désirent dans leur démarche, adapter les effectifs au carnet de commandes.

6. Point et questions sur le Coronavirus.

Rien de nouveau, ils nous parlent de tout sauf des cas et du personnel de Constellium. La grande nouvelle et que le docteur qui n'a rien fait pour nous confiner souhaite un dé confinement progressif avec un respect du protocole de la direction, c'est une famille formidable.